

Au fil du CEN



Paysage
Les paysages
pastoraux

Un site à découvrir
Le marais de la Virvée
en Gironde

Zoom

Les tulipes « sauvages »
de Nouvelle-Aquitaine



Sommaire

3 Édito

4 Actualités

5 Vie associative

Des adhérents bénévoles porteurs de joëlette

6 Diagnostics, suivis écologiques

Suivis télémétriques de Desman

8 Zoom flore

Les tulipes « sauvages » de Nouvelle-Aquitaine

10 Paysage

Les paysages pastoraux

12 Zoom milieu

Milieus souterrains

14 Protéger

Les Gorges de la Maronne et Tours de Merle

16 Restauration, gestion

La plaine de la Ferté à Villefagnan

17 Accompagner

Au Forgieau, agriculture et biodiversité

18 Un site à découvrir

Le marais de la Virvée en Gironde

19 Programmes nationaux

Appel à projets Études et suivis scientifiques
Natura 2000

20 Zoom faune

La Genette

22 À l'école du CEN

Lecture de paysage sur les Meulières de Claix

23 Valoriser

Prendre son ELAN avec le CEN Nouvelle-Aquitaine

24 Vie du réseau

Un réseau de 25 Conservatoires d'espaces naturels

25 Quiz nature

26 Bulletin d'adhésion

La préservation de la biodiversité, plus qu'un acte politique, une contribution essentielle à la compréhension du monde.

Vous avez entre les mains un nouveau numéro de notre revue « Au fil du CEN », reflet de notre activité. Elle s'adresse à tous.

Nos partenaires institutionnels, services de l'État, collectivités locales au premier rang desquels se situe la Région, les agences de l'eau, les syndicats de rivières. Les entreprises avec qui nous collaborons pour le respect de leurs obligations à l'égard de l'environnement.

Les mécènes sensibles à l'importance de la protection de la biodiversité.

Les associations de protection de la nature avec qui nous partageons les mêmes ambitions et les valeurs. Nos adhérents toujours plus nombreux, simples soutiens ou bénévoles engagés. Et bien sûr tous nos collaborateurs.

Les articles que vous découvrirez dans ce document traduisent le travail de nos équipes au quotidien qui œuvrent à la préservation de la biodiversité, toujours menacée. Les conflits qui s'éternisent à l'Est en Ukraine, au Moyen-Orient, au Liban et en Iran, en Afrique ont des conséquences que nous pouvons mesurer également sur la nature. Mais, chez nous aussi la biodiversité est en recul. Jugez plutôt.

Le déclin d'espèces emblématiques se poursuit. Des oiseaux, hier familiers comme les hirondelles ont perdu 24 % de leur population, les moineaux 91 %, les vanneaux huppés 71 % !

70 % des haies ont disparu depuis 1950 sous l'effet conjugué des remembrements agricoles et des politiques agricoles européennes inconséquentes, et, l'agrandissement des exploitations se poursuit.

50 % des zones humides ont été détruites en un siècle, et leur état continue de se dégrader. Nous avons perdu 19 % de prairies humides depuis 1980 !

70 % des forêts françaises ont moins de 100 ans.

Dans ce contexte, nos actions constituent des garde-fous et se déploient sur tous les types de milieux : pour préserver, sauvegarder, reconquérir des espaces menacés ou pour renaturer des milieux dégradés, comme vous pourrez le constater dans cette revue.

Des espèces peuvent se rétablir grâce notamment aux plans nationaux d'actions auxquels nous collaborons, aux études et suivis scientifiques que nous réalisons ou aux technologies que nous utilisons.

Notre raison d'être est plus que jamais justifiée en cette année anniversaire de la loi sur la protection de la nature, 50 ans déjà ! Alors même que le principe de non-régression pourtant inscrit dans le code de l'environnement par la loi du 8 août 2016 sur la reconquête de la biodiversité, et à laquelle j'ai collaboré, est remis en cause, nos actions constituent des actes de résistance salutaires.

Soyez tous remerciés de participer, par votre action à nos côtés, à la préservation du bien commun qu'est la nature en partage.

Jean-Michel Clément Président du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.
Député honoraire de la Vienne.

Actualités

Le cap des 1 000 hectares a désormais été dépassé dans chacun des trois départements concernés : 1 030,65 hectares dans les Deux-Sèvres, 1 012,72 hectares en Charente-Maritime et 1 006,23 hectares dans la Vienne. Cette progression, atteinte depuis la fin de l'année 2025, illustre la réussite remarquable des équipes du Conservatoire sur ces territoires, d'autant que l'acquisition amiable de foncier reste souvent complexe. Elle a été rendue possible grâce au soutien déterminant de nos partenaires financiers, au premier rang desquels le Conseil régional et les deux agences de l'eau, qui ont pleinement compris l'importance d'articuler enjeux climatiques, préservation de la biodiversité, dynamiques sociales et maintien du tissu économique rural.

Le Conservatoire est désormais propriétaire de 8 500 hectares de sites naturels d'intérêt majeur. Cette avancée s'accompagne toutefois de fortes disparités territoriales dues au prix du foncier qui peut atteindre des niveaux très élevés en Gironde par exemple, où seuls 321 hectares ont pu être acquis (malgré le travail important des équipes girondines), ou rester presque inaccessible dans des zones où les transactions sont rares et les prix particulièrement élevés, comme au Pays basque, où le Conservatoire ne détient que 17 hectares.

Pierre Seliquer, Directeur.



Azuré du Serpolet



Vie associative

Des adhérents bénévoles porteurs de joëlette

Les sites du Conservatoire abritent des richesses naturelles que nous aimons faire découvrir au plus grand nombre, mais ils sont souvent peu accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Or, nombreux sont nos concitoyens qui, à cause de handicaps, de maladies, ou d'âge avancé, ne peuvent pas venir parcourir les landes, pelouses, ou autre boisement.

C'est dans un souci d'équité d'accès à la nature que l'antenne Béarn a fait appel à ses adhérents pour constituer un réseau de « porteurs de joëlette ».

La joëlette est un fauteuil tout-terrain muni d'une roue unique et de deux brancards permettant de véhiculer une personne à mobilité réduite, avec au minimum deux porteurs.

En Béarn, l'association Handicap Randonnées Pyrénées (HRP) dispose d'une dizaine de joëlettes pour randonner dans les Pyrénées avec ses adhérents en situation de handicap.

Le Conservatoire a la possibilité de louer à HRP une ou deux joëlettes pour proposer une ouverture de ses balades aux PMR,

si des personnes en font la demande lors des inscriptions. Et c'est là que nous aurons besoin de nos adhérents bénévoles porteurs !

La constitution du réseau de porteurs a démarré le 28 février 2026 par une session de formation à l'utilisation de la joëlette pour une dizaine d'adhérents bénévoles.

Le Parc du Château de Pau est devenu le terrain d'expérimentation des différentes places de porteurs (et de porté !) sur des larges pistes ou petits sentiers plus ou moins caillouteux et parfois bien pentus. Un temps constructif pour ressentir l'équilibre, jauger l'effort à produire, et connaître les réglages de la joëlette pour le confort du porté et des porteurs.

Grâce à la mobilisation de nos adhérents et leur enthousiasme, nous pouvons programmer dès 2026 plusieurs balades accessibles aux PMR, sur le secteur nord-est Béarn, à la découverte de coteaux calcaires et de landes humides. Nous espérons que cette action donne envie à des familles ou groupes d'amis, de venir avec l'un des leurs en situation de handicap ou avec des difficultés à se déplacer, et que ces contraintes ne soient plus un frein à la découverte des richesses naturelles.

C'est un petit pas vers plus d'inclusion, et une aventure humaine partagée avec les adhérents, avec un adage : peut-être moins vite, peut-être moins loin, mais certainement plus ensemble.

Cécilia Malraison, chargée de mission.





■ Diagnostics, suivis écologiques

Suivis télémétriques de Desman en amont de la Nive Valentin nous a fait la fête !

Le suivi télémétrique par pose d'émetteur et radiopistage

Dans le cadre du projet LIFE Kantauribai 2022-2027 : « Amélioration de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaires des rivières du golfe de Gascogne 2022 – 2027 », en début de l'automne 2025, le CEN Nouvelle-Aquitaine était chargé de mettre en œuvre une opération de radiopistage de Desman sur le site Natura 2000 de la Nive dans le Pays-Basque (64).

Ce radiopistage a pour objectif de **modéliser les habitats préférentiels du Desman sur un tronçon de cours d'eau à forte naturalité** : c'est-à-dire sans ouvrages anthropiques sur et au-dessus du tronçon, avec une assez bonne diversité d'habitats hydrauliques (ou faciès hydrauliques), présentant une relativement bonne accessibilité et où la présence de Desman a été confirmée dans l'année de l'opération.



Une pré-étude a donc été nécessaire pour choisir le tronçon le plus favorable à cette opération. Ainsi, deux tronçons d'environ un kilomètre ont été sélectionnés sur la partie amont d'un affluent amont de la Nive sur la base des critères précédemment évoqués.

Les missions de piégeage et radiopostage ont été assurées par le CEN Nouvelle-Aquitaine, le GREGE et ponctuellement par plusieurs autres partenaires : ONF, Mifeneq et AAPPMA APRN.

Les missions de relevés topographiques et de modélisation des habitats sur la base des résultats du radiopistage ont été confiées au bureau d'Étude Ecogea.

Deux sessions de trois nuits de piégeage à l'aide de nasses et de nasses à ailettes (barrières) ont été nécessaires pour capturer un Desman, prénommé « Valentin ». Ce dernier a finalement été capturé à 2 h 35 le 24 septembre 2025 sur le tronçon sélectionné le plus en amont. Il s'agit d'un mâle adulte d'environ deux ans de 56 à 59 g dont la longueur de la queue atteint 14 cm. Des crottes et des poils ont été prélevés pour analyse génétique.

Valentin a été équipé d'un émetteur fixé avec une colle spéciale à la base de sa queue pour les besoins du radiopistage et également d'un transpondeur en sous-cutanée dans le cadre de la mise en place du suivi télémétrique à long terme.

Le radiopistage a duré environ quatre jours 24h/24 du 24 au 28 septembre avec un relevé précis de la position de Valentin toutes les 10 minutes. Malheureusement, Valentin a perdu son émetteur au bout de ce laps de temps. L'objectif était de le suivre de 8 à 10 jours pour cumuler le maximum de données sur ces déplacements et la fréquentation des habitats de chasse.

Toutefois, la forte activité de ce Desman et les quatre jours de radiopistage nous ont permis de localiser ses deux principaux gîtes : un en aval et le second en amont de son domaine vital minimal d'environ 800 mètres. Ce dernier est bien au-dessus de la moyenne théorique d'environ 500 mètres pour un mâle.

En outre, les positionnements prolongés de Valentin aux pieds des cascades dans des eaux assez turbulentes (habitats en « escaliers ») nous laisse supposer qu'il s'agit préférentiellement de ses habitats de chasse. Ces observations doivent cependant être confirmées par l'analyse des résultats et la modélisation des habitats qui seront produits courant premier semestre 2026.

Valentin a également franchi une cascade d'environ six mètres en pleine nuit pour rejoindre la zone amont et son gîte supérieur. Il semble qu'il ait remonté la cascade sur le côté en progressant dans des fissures et interstices. Cela a ajouté une importante contrainte au radiopistage, l'amont de la cascade étant situé dans une zone de ravin peu accessible.



Le suivi télémétrique par transpondeur

Depuis la fin du radiopistage, une autre étude a débuté dès début octobre 2025 dans le cadre de l'appel à projet « *Études et suivis scientifiques en site Natura 2000* » de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'étude : « *Comparaison et efficacité de trois méthodes de détection du Desman des Pyrénées sur deux sites sentinelles du PNAD II dans le Pays Basque et réalisation de suivis télémétriques sur l'amont de la Nive - 2025-2027* ».

En effet, début octobre et début novembre, trois premières antennes permanentes reliées à un lecteur ont été fixées dans le cours d'eau en amont du domaine vital de Valentin. Elles

couvrent environ 150 mètres du cours d'eau. Les batteries sont remplacées et les données sont récupérées une fois par mois au format csv sur ordinateur portable grâce à un logiciel spécifique.

L'objectif de ce dispositif est d'**étudier le rythme d'activité saisonnier et les déplacements du desman sur et au-delà de son domaine vital** au moins jusque fin mars 2027, soit pendant une année complète. L'installation et le suivi ainsi que l'analyse des résultats sont réalisés par le CEN Nouvelle-Aquitaine et le GREGE. La Mifenec a également contribué à l'installation des premières antennes.

Bien qu'il n'y ait que Valentin qui ait été équipé d'un transpondeur, ce dernier s'est montré très actif depuis début octobre 2025 jusqu'au dernier relevé effectué fin mars 2026.



Le premier dispositif testé ayant montré toute son efficacité, début avril 2026, deux autres antennes reliées à un second lecteur ont donc été disposées sur la partie aval du domaine vital de Valentin autour de son second gîte. Ces antennes vont compléter le dispositif de suivi, comme prévu dans le cadre de l'étude, afin de permettre d'étudier le rythme d'activité et les

déplacements de Valentin avec davantage de robustesse. Les premiers résultats de cette étude pourront être communiqués dans le prochain bulletin.

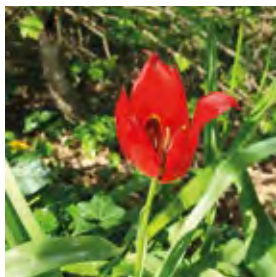
Thierry Laporte, responsable de la Cellule Assistance Technique des Pyrénées-Atlantiques (CAT64).



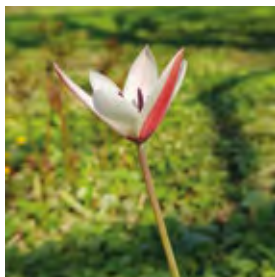
Les tulipes « sauvages » de Nouvelle-Aquitaine



La Nouvelle-Aquitaine abrite cinq tulipes « sauvages », toutes menacées :



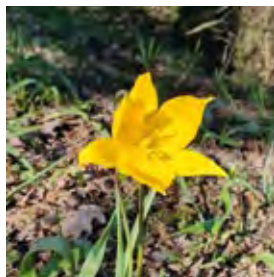
La Tulipe d'Agen
Tulipa agenensis
rare en Nouvelle-Aquitaine, très rare au niveau national.



La Tulipe de l'Écluse
Tulipa clusiana
exceptionnelle en Nouvelle-Aquitaine et en France.



La Tulipe précoce
Tulipa raddii
très rare en Nouvelle-Aquitaine et en France.



La Tulipe sylvestre
Tulipa sylvestris subsp. *sylvestris*
assez rare en Nouvelle-Aquitaine, rare en France.



La Tulipe australe
Tulipa sylvestris subsp. *australis*
en danger d'extinction en Nouvelle-Aquitaine, rare en France.

La Tulipe australe croît généralement dans les pelouses, ourlets et sous-bois clairs calcicoles méditerranéens du sud de la France. C'est la seule tulipe considérée comme indigène en France.

Les autres tulipes affectionnent les cultures traditionnelles de vignes et vergers. Elles sont protégées au niveau national et sont listées dans le Plan National d'Action Messicoles (2024-2033). Elles sont originaires du Moyen-Orient et d'Asie avec une introduction plus ou moins récente en Europe. Ainsi, les auteurs du PNA Messicoles et de la dernière liste rouge nationale les considèrent comme des néophytes (introduites après 1500).

La disparition de ces tulipes est due essentiellement aux mutations agricoles survenues à partir des années 1960 (généralisation de l'usage des herbicides et engrais minéraux, arrachage de la vigne, labour trop profond, abandon de terres peu productives, etc.).

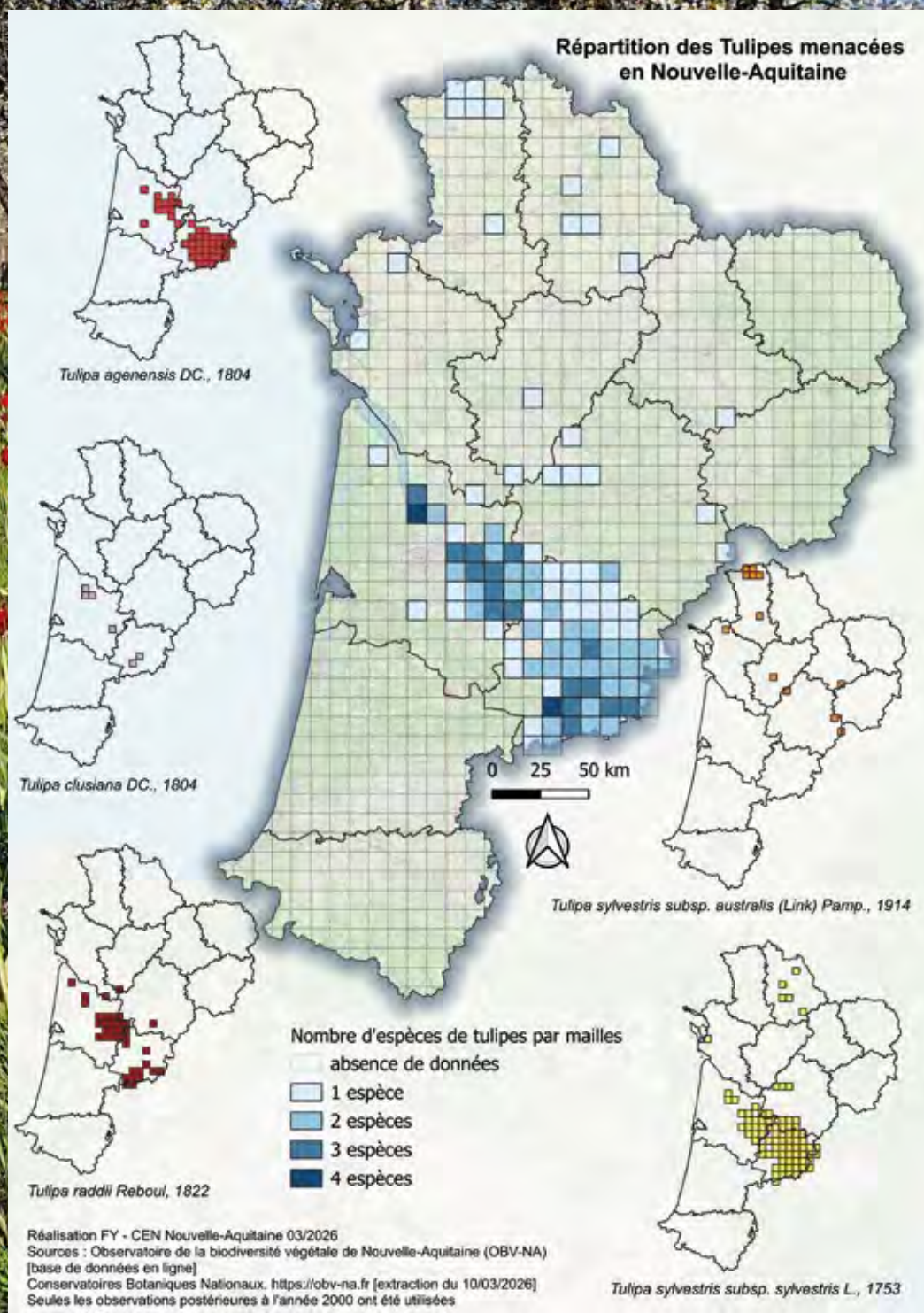
Le CEN Nouvelle-Aquitaine agit concrètement en faveur des Tulipes notamment en Lot-et-Garonne où un réseau de sites dédié à ces enjeux a été constitué.

Florent Hervouet, chargé de mission.

Le saviez-vous ?

La Tulipe de l'Écluse n'a rien à voir avec les écluses !

De Candolle a nommé la plante en hommage à Charles de l'Écluse. Médecin et botaniste flamand, Charles de l'Écluse a été l'un des premiers à importer et cultiver des tulipes en Europe à la fin du XVI^e siècle.



Paysage

Les paysages pastoraux



Bel argus
© V. Babin

Selon l'Association française du pastoralisme (AFP) créée en 1984, le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux.

L'évolution de l'agriculture a entraîné une spécialisation des régions de production et une intensification des pratiques sur les terres les plus fertiles et mécanisables, tandis que les terrains plus difficiles ont souvent été abandonnés, accentuée par l'exode rural. Si certaines régions françaises ont conservé une vocation pastorale (montagnes, parcours méditerranéens, milieux humides de Camargue, marais côtiers), de nombreux territoires ont vu disparaître les troupeaux itinérants, modifiant ainsi les paysages.

Le maintien de milieux ouverts, généralement peu transformés par l'agriculture intensive (retournement, fertilisation), est pourtant essentiel à la présence de certaines espèces végétales et animales typiques de ces habitats. Par exemple, le Fadet des laïches dépend des prairies à molinie et le Cuivré des marais des prairies à rumex. L'entretien mécanique peut être utilisé, mais le Conservatoire privilégie le pâturage, lorsque cela est possible, afin de limiter la fermeture des milieux par la végétation.

Les retours d'expérience montrent que le pastoralisme a un impact positif sur la biodiversité et les paysages. En maintenant des milieux ouverts, il offre des panoramas plus dégagés et contribue à la diversité visuelle des campagnes. Il peut également avoir des retombées économiques, notamment en favorisant l'attractivité touristique et la réappropriation de certains sites par les habitants grâce à la création de sentiers.

Afin de soutenir cette pratique en recul dans de nombreuses régions, le Conservatoire accompagne le retour du pâturage sur ses sites et coordonne les différents acteurs concernés (agriculteurs, services publics, acteurs de l'environnement et élus). Cet article illustre cette gestion pastorale à travers des exemples situés dans deux départements aux contextes contrastés : la Creuse, au relief plus marqué, et la Charente-Maritime, caractérisée par de vastes espaces littoraux et littoraux ainsi que par des sites à forts enjeux floristiques dans l'arrière-pays.

Ancien Polder de Mortagne [Charente-Maritime]

Malgré son fractionnement et les changements de pratiques agricoles, le marais de la rive droite de l'Estuaire de la Gironde, né de la poldérisation du XVII^e siècle, a su conserver certaines de ses richesses naturelles. Perchées sur des

falaises calcaires, des pelouses dominent les grandes cultures, mais aussi les prés salés, roselières et prairies, formant ce fabuleux paysage si caractéristique.

Aujourd'hui, l'ensemble du polder est pâturé d'avril à octobre, contribuant à l'entretien et à la richesse des habitats. Le pâturage régulier maintient les prés salés ouverts, favorise la diversité floristique

et offre des refuges à de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. En limitant la fermeture et l'homogénéisation du milieu, il joue un rôle clé dans la structuration du paysage et illustre la complémentarité entre activité agricole et préservation écologique dans cet écosystème estuarien.

Suite à la tempête de 1999, le choix de la libre évolution a transformé l'ancien polder agricole en vasière en 2009.



En 2012, la topographie commence à changer, les sédiments et les alluvions se déposent progressivement dans l'ancien polder.



En 2015, et en trois ans seulement, la végétation a colonisé la grande majorité de l'ancien polder, réduisant la surface de la vasière.



En 2018, la végétation se stabilise avec l'émergence de roselières.



Chaumes de Sèchebec

[Charente-Maritime]

Situées sur les communes de Bords et Saint-Savinien-sur-Charente, les chaumes de Sèchebec, d'une superficie de 39 hectares aujourd'hui, constituent un reliquat d'anciennes pelouses d'affleurements calcaires.

Après avoir façonné les chaumes pendant plusieurs siècles, le pâturage extensif s'arrête dans les années 50.

Face aux enjeux écologiques, en 2006, la commune de Saint-

Savinien-sur-Charente a signé avec le Conservatoire d'espaces naturels un bail emphytéotique lui confiant la gestion et l'entretien des parcelles communales sur près de 30 hectares.

Depuis, le site a été clôturé et il accueille à nouveau du pâturage, cette fois-ci principalement ovin.

Côté biodiversité, les moutons permettent l'expression d'une végétation typique de pelouses calcaires avec la présence de 20 espèces patrimoniales parmi lesquelles de nombreuses espèces d'orchidées.



Tourbière de La Mazure

[Creuse]

Sur la partie creusoise du Plateau de Millevaches, comme ici à Royère-de-Vassivière sur la tourbière de la Mazure, les landes sèches à Callune vulgaire sont typiquement des milieux liés au pastoralisme.



Sans pâturage extensif, ces milieux se boisent naturellement. Depuis 2008, 300 brebis de race limousine viennent en estive pendant 4 mois.

Quand arrive le mois d'août, la floraison rose de la callune sur de grandes étendues rend cet espace spectaculaire.



Vallée de la Creuse

[Creuse]

Au début du XX^e siècle, les pentes de la vallée de la Creuse étaient couvertes par de vastes landes à bruyères, entretenues par le pâturage mais également par les fauches pratiquées par les anciens afin de fournir de la litière à leurs animaux. Après 100 ans d'abandon, la vallée s'est boisée.

Grâce à un important travail d'animation mené depuis 20 ans, en lien avec les élus des communes d'Anzême, de Champsanglard, du Bourg d'Hem, de Fresselines et de Crozant, le Conservatoire est parvenu à maîtriser l'usage de près de 70 hectares de terrains le long de la Vallée de la Creuse, avec pour objectif de restaurer les landes à bruyères et les pelouses associées.

Des travaux conséquents de réouverture ont été menés avant de parvenir à mettre en place un pâturage ovin itinérant.

Depuis maintenant 10 ans, pendant plus de 16 semaines par an, la Vallée de la Creuse est à nouveau parcourue par des moutons.



*Anaëlle Bissonnet, Léopold Pajot, Aurélie Foucrot,
chargés de mission, Emeline Regnault, responsable
d'antenne Charente-Maritime, Yvan Grugier,
responsable d'antenne Creuse.*

Les milieux souterrains

Les milieux souterrains regroupent une large diversité d'habitats hypogés dont les grottes constituent l'unique domaine accessible à l'homme. Ils présentent cependant tous les mêmes caractéristiques écologiques d'obscurité totale, de stabilité climatique et de pauvreté trophique. Ces écosystèmes confinés qui abritent une biocénose adaptée et spécialisée recèlent de nombreux enjeux (archéologie, hydrologie, géologie, etc.). Ils n'en demeurent pas moins très sensibles et sujets à diverses perturbations, pressions et menaces souvent d'origine anthropique.

Classés parmi les « habitats rocheux¹ », la dénomination générique couvre une large typologie d'écosystèmes comprenant le milieu souterrain superficiel (fissures interstitielles isolées de la surface), les milieux aquatiques hypogés (nappes phréatiques, zones interstitielles, etc.) ou les grottes et cavités ouvertes sur l'extérieur. Seules ces dernières représentent la partie visible de cet ensemble écologique complexe, les autres habitats demeurants inaccessibles et bien souvent méconnus.

Des milieux artificiels tels les mines, carrières, caves, puits ou tunnels divers peuvent présenter des enjeux ou des fonctionnalités similaires et sont partiellement assimilables aux milieux naturels souterrains.

La répartition de ces habitats en Nouvelle-Aquitaine couvre les denses zones karstiques du Périgord, du Poitou-Charentes et des Pyrénées. Les grottes naturelles y sont complétées par de vastes carrières. Le socle cristallin du Massif Central présente quant à lui exclusivement des sites d'origine anthropique (mines, caves, aqueducs, etc.). Seule la dépression sableuse du triangle landais est orpheline ou presque de ce type de milieux.

Les milieux souterrains sont caractérisés par une biocénose presque exclusivement animale. La communauté des espèces « cavernicoles » se classent selon leur typicité suivant trois cortèges :

- Espèces **trogloxènes** (utilisateurs opportunistes et temporaires : blaireau, salamandre, certains mollusques, etc.).
- Espèces **troglophiles** (réalisant une partie de leur cycle biologique sous terre).
- Espèces **troglobies** (spécialisées et adaptées : dépigmentation, absence d'yeux, croissance lente, cycle vital long, etc.).

Cette organisation est transposable aux espèces des milieux souterrains aquatiques sous la dénomination de stygofaune (-xène, phile, bie). Ce cortège particulier fait notamment l'objet d'un programme d'étude spécifique en Nouvelle-Aquitaine².

L'approche naturaliste institutionnelle oriente l'étude de ces milieux à travers le prisme des espèces protégées notamment les chiroptères. Ces mammifères jouent un rôle fondamental par l'apport trophique des dépôts de guano, conditionnant une communauté associée d'espèces « guanobies ». Parmi toutes les espèces de chauves-souris européennes seules quelques-unes telle le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) sont exclusivement cavernicoles et qualifiables de troglophiles.

L'observation d'Escargots de Quimper (*Elona quimperiana*), de Pélodytes ponctués (*Pelodytes punctatus*), ou la présence anecdotique du Spéléomante de Strinati (*Speleomantes strinati*), introduit et acclimaté, dans la Vienne, complète cette énumération d'espèces troglloxènes.

Les principales spécificités faunistiques couvrent des espèces troglobies (crustacés, insectes, arthropodes). Des situations d'endémisme sont régulières comme la Gallaselle (*Gallasellus helyi*), certains coléoptères du genre *Aphaenops*, ou la Moitessierie de Rébénacq (*Moitessieria nezi*) connue sur un site unique.

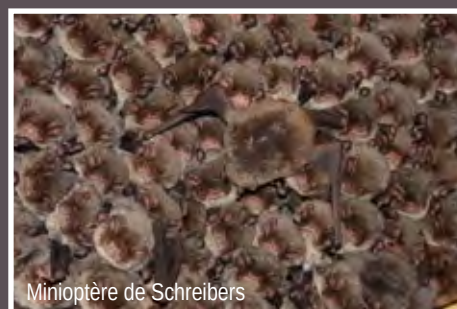
La biodiversité n'est pas le seul enjeu en présence dans ces habitats. Les conditions de conservation permettent la préservation d'éléments remarquables (artefacts anthropologiques, thanatocénoses, filons palynologiques accumulés dans les guanos de chauves-souris). Certaines formations géologiques par concrétionnement renforcent le patrimoine exceptionnel abrité par ces milieux.

La biospéléologie recouvre de nombreux et divers domaines d'expertise. Les communautés spéléologues auxquelles s'associent les naturalistes regroupent traditionnellement des compétences spécifiques et un objectif de connaissance de l'ensemble des composantes (biotiques et abiotiques) de ces milieux.

La protection des monuments naturels (art L341-1 à 15) et des espèces protégées (art L411-1 et 2) est codifiée par le Code de l'environnement. Si quelques grottes préhistoriques sont protégées, seules 6 cavités naturelles bénéficient d'une protection de leur biodiversité (APPB).

Ces habitats sont pourtant soumis à diverses menaces directes (pollution, exploitation, etc.) ou indirectes (changement climatique, etc.) et objet de pressions anthropiques qui perturbent leur intégrité et leurs caractéristiques confinées (myciculture, tourisme, fréquentation, etc.). Cette sensibilité et leur vulnérabilité plaident pour leur conservation.

Denis Vincent, chargé de projet régional « Chiroptères ».



Minioptère de Schreibers

© N. Queiro



Escargot de Quimper

© O.Vannucci



Spéléomante de strinati

© M. Bertroneau



Gallaselle

© M. Delangle - PCN





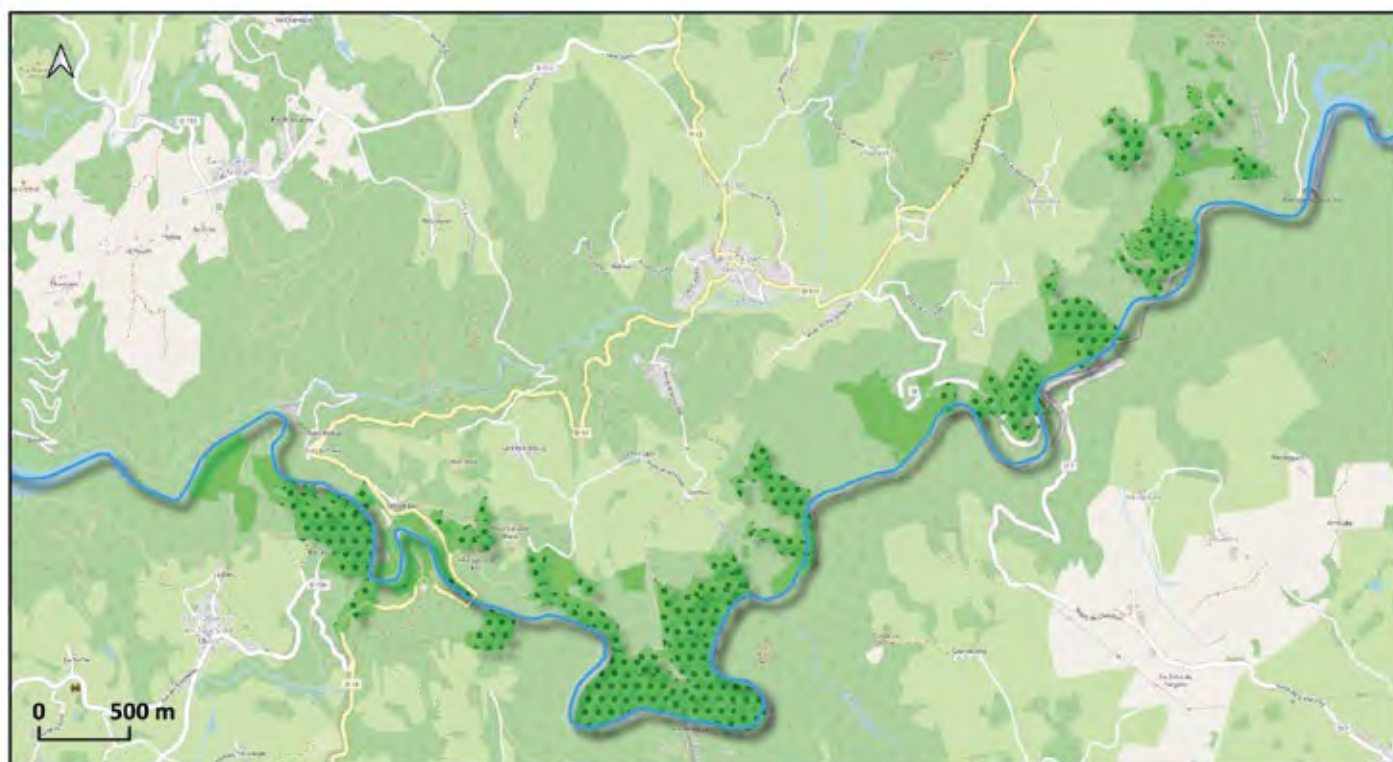
Protéger

La réserve naturelle régionale des Gorges de la Maronne et Tours de Merle

La réserve naturelle régionale (RNR) des Gorges de la Maronne et Tours de Merle est majoritairement formée de boisements de feuillus installés sur les versants escarpés de la rivière de la Maronne.

La réserve naturelle régionale (RNR) des Gorges de la Maronne et Tours de Merle est située au sud-est du département de la Corrèze, en bordure du Cantal. Elle s'étend sur trois communes : Saint-Geniez-ô-Merle, Saint-Cirgues-la-Loutre et Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle. Elle est majoritairement formée de boisements de feuillus installés sur les versants escarpés de la rivière de la Maronne. En plus d'être la première RNR « forestière », son originalité est d'intégrer trois types de patrimoine : le naturel, l'historique, avec les tours de Merle dont les ruines médiévales trônent sur un haut et étroit éperon rocheux, et l'industriel, en lien avec le barrage hydroélectrique géré par EDF.

L'historique du projet remonte à 2001, année où le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine s'engage dans la sauvegarde des chauves-souris présentes dans les tours de Merle, propriété de la commune de Saint-Geniez-ô-Merle. Sur les 35 chauves-souris connues et protégées en France métropolitaine, 14 y ont été inventoriées. Celles présentes en hiver et en été sont différentes. Sérotine, Barbastelle et Pipistrelles hibernent dans les tours. Le Grand et le Petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées et le Grand Murin s'y installent en période estivale. En plus des espèces qualifiées de « spécialiste forestier », d'autres utilisent la forêt pour gîter ; comme par exemple, la Noctule de Leisler qui loge dans des arbres creux ou sous des écorces décollées.



Sources : BD Hydrographie, BD Parcellaire, OSM. Réalisation : CEN Nouvelle-Aquitaine, avril 2026

- La Maronne
- RNR "Gorges de la Maronne et tours de Merle" (205,88 ha)
- Propriété du CEN Nouvelle-Aquitaine (144,5 ha)

Petit à petit, le site de 10 hectares s'agrandit. En 2015, l'achat d'une forêt de 57 hectares, proche des tours de Merle, conduit à réunir ces deux sites complémentaires dans un unique plan de gestion. Le diagnostic de 2017 dénombre 8 habitats d'intérêt communautaire et, en plus des chauves-souris connues, 32 espèces à forts enjeux de conservation (*Ricasolia virens*, Rosalie des Alpes, Faucon pèlerin, etc.). La richesse et la fragilité de la vallée de la Maronne, associées à la préservation des forêts de feuillus matures et des territoires de chasses des chiroptères, engagent le Conservatoire dans une démarche de création de réserve, outil juridique au service d'une protection forte.

Soutenu par les acteurs locaux et la Région, il porte la demande de classement, avec comme dates majeures :

- Novembre 2018 : 1^{ère} réunion.
- 2020 : 1^{er} Comité de pilotage et ateliers co-construction du règlement.
- 2020 – 2021 : Recueil des avis sur le projet.

- Septembre 2024 à mai 2025 : Instruction de la demande de classement.
- Décembre 2024 : Avis du Conseil Scientifique Régional de la Protection de la Nature.
- Juin 2025 : Classement par le Conseil régional en Réserve Naturelle Régionale (10 ans).
- Juillet 2025 : Inauguration aux Tours de Merle.
- Mars 2026 : Désignation du CEN Nouvelle-Aquitaine comme gestionnaire par le Conseil régional.

La concertation et la démarche foncière ont abouti à la création d'une RNR de 205,8 hectares répartis sur 249 parcelles cadastrales. La propriété du CEN Nouvelle-Aquitaine s'élève à 144,5 hectares. Les autres 61,3 hectares se distribuent entre propriétaires privés, collectivités territoriales et EDF. Compte-tenu des nombreuses petites parcelles et de l'intégration volontaire à la RNR, le périmètre est discontinu, formant un chapelet d'entités multipartites distantes au maximum de 300 mètres les unes des autres.

Véronique Daviaud, chargée de mission.



Rosalie des Alpes
© M. Buis



Ricasolia virens



Grand rhinolophe
© Y. Grugier



Vallée de la Maronne



Tours de Merle



■ Restauration, gestion

La plaine de la Ferté à Villefagnan

Situé sur la plaine de Villefagnan, site Natura 2000 reconnu pour l'avifaune de plaine, ce site de compensation à la LGV Tours-Bordeaux est une propriété du Conservatoire sur 20 hectares. Une parcelle de 10 hectares a été semée et la deuxième parcelle de même surface a été maintenue en évolution spontanée afin de servir de **site témoin**.

Ces deux parcelles étaient cultivées en blé ou tournesol jusqu'en 2019. Le Conservatoire a procédé à un semis en graines locales sur 10 hectares en 2020 afin d'obtenir un habitat prairial.

Les graines semées sur le site de la Ferté proviennent d'une récolte effectuée par la brosseuse Pictagraine du Conservatoire sur une pelouse sèche.

Des suivis floristiques annuels, pendant cinq ans après le semis, ont permis de **démontrer l'intérêt du semis en graines locales et le retour à un habitat de pelouses sèches d'intérêt communautaire**.

Sur la parcelle témoin, après cinq années, l'**évolution spontanée n'a pas permis l'installation d'un habitat de prairie sèche**.

Conclusion

Sur le site de la Ferté, la conversion de surfaces cultivées en prairie naturelle est une restauration sur le moyen terme. La prairie semée en graines locales a toutefois permis l'installation des graminées sauvages et locales dès les premières années. Le pool semencier constitué de graines locales a été essentiel pour s'assurer de la présence d'espèces sauvages et locales.

Les observations de la première, voire la deuxième année peuvent paraître décevantes : il s'agit du temps d'implantation. Ce phénomène demande à être expliqué aux exploitants agricoles souvent soucieux d'obtenir très rapidement un fourrage en grande quantité. La **résistance à la sécheresse** s'observe dès l'année 3 (observation sur d'autres sites semés Pictagraine). **Cette résistance permet le maintien d'un fourrage de qualité plus longtemps qu'avec des graines de prairies cultivées.**

Les prairies semées en graines sauvages et locales présentent globalement une diversité floristique plus importante avec des espèces de prairies naturelles absentes des mélanges commerciaux. C'est le cas notamment de la pimprenelle et de la centaurée présentes dans les relevés floristiques.

Estèle Guénin, chargée de mission travaux - mesures compensatoires.

Mesures compensatoires

Le site de la Ferté à Villefagnan : une parcelle mesures compensatoires à la LGV, semée en graines locales et sauvages. Une restauration de la biodiversité en zone de plaine.

Un constat préalable :

Sur de nombreux sites revégétalisés (plus particulièrement sur les secteurs de plaine) l'absence d'espèces sauvages des prairies après quatre voire six années post semis ne permet pas le retour à une biodiversité prairiale.

L'absence de banque de graines dans les sols cultivés est aussi un phénomène qui incite à réintroduire des espèces sauvages et locales dans un semis.





Accompagner

Au Forgiveau, Agriculture et Biodiversité

Construire ensemble une démarche commune

En 2022, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise a réalisé d'importants travaux de restauration du site du Forgiveau, situé sur la commune de la Petite Boissière en Deux-Sèvres. Ces aménagements visent à rétablir un fonctionnement plus naturel des ruisseaux et des zones humides, en renforçant les connexions nappe lit-mineur-lit-majeur. Le rétablissement de ces fonctionnalités contribue à améliorer la qualité de l'eau et à créer des conditions favorables à la biodiversité.

En 2023, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a salué la qualité de ces actions par la remise d'un « Trophée de l'eau ».

À la suite des travaux, un diagnostic écologique approfondi a permis de préciser la grande richesse écologique du site. Puis, l'EPTB a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour élaborer le plan de gestion en étroite collaboration avec le propriétaire exploitant, fortement impliqué. L'expertise apportée par le Conservatoire en tant que

gestionnaire d'espaces naturels, enrichie de nombreux échanges, a permis d'aboutir à un programme d'actions pragmatique conciliant les enjeux agricoles et la préservation des milieux naturels (cours d'eau, zones humides, prairies, fourrés, haies, etc.).

Le plan de gestion est fondé sur l'adaptation des pratiques de pâturage, en continuité avec le mode de fonctionnement actuel de la ferme. Les troupeaux deviennent alors un véritable outil de gestion écologique. Cette méthode réduit considérablement la nécessité d'interventions mécaniques, ce qui diminue d'autant les frais de gestion.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine intervient désormais dans l'accompagnement et le suivi du plan de gestion. L'objectif vise à renforcer le rôle du Forgiveau comme zone humide fonctionnelle en faisant la démonstration concrète qu'agriculture et biodiversité peuvent évoluer ensemble.

*Nolwenn Reungoat, chargée de mission
Bressuirais-Thouarsais*



Agrion de Mercure



Rainette
© J. Ventroux





■ Un site à découvrir

Le marais de la Virvée en Gironde

Le marais de la Virvée est un vaste territoire lové au creux d'un méandre de la Dordogne à la confluence avec le cours d'eau de la Virvée, il servait de zone d'expansion des crues de ces deux rivières. Il s'étend sur 900 hectares sur les communes de Cubzac-les-Ponts, Saint-Romain-la-Virvée et Asques en Gironde.

Jusqu'à l'après-guerre et son remembrement au profit de l'agriculture céréalière, ce marais servait de zone de fauche pour la litière (boge) des animaux essentiellement dans les étables.

Accessible uniquement au plus fort de l'été, les parcelles cadastrales étaient dessinées sur la base d'un allée retour avec une barre de fauche. Le reste de l'année, le marais mouillé était le paradis des oiseaux d'eau, et des chasseurs.

Durant plus de soixante ans, le marais subira de nombreuses transformations en lien avec la modernisation de l'agriculture céréalière : arrachage des haies, expansion des zones cultivées, creusement de drains, etc.

En 2012, le Conservatoire d'espaces naturels est retenu pour mener les études sur ce territoire dans le cadre des mesures compensatoires de la ligne à grande vitesse Tours Bordeaux, et sept ans plus tard, il devient propriétaire de 50 hectares dans le but de restaurer les champs de maïs en prairies humides favorables à l'accueil des espèces cibles de la compensation,

essentiellement des espèces de zones humides : mammifères semi-aquatiques, oiseaux d'eau, amphibiens, libellules, Cuivré des marais ainsi que cinq espèces de plantes des marais.

Après cinq années de mise en œuvre du plan de restauration et de gestion écologique, ces 50 hectares commencent à reprendre des airs de zone humide naturelle. De nombreuses espèces cibles sont revenues sur le site (Cuivré des marais, Héron pourpré, Vanneau huppé, etc.).

Sur la base de cette dynamique et d'un vieillissement des agriculteurs, le CEN Nouvelle-Aquitaine a acquis 55 hectares supplémentaires sur des parcelles contiguës. Un plan de gestion écologique est en cours de rédaction sur les 110 hectares.

Ce marais est accessible toute l'année en fonction des conditions météorologiques depuis les chemins de randonnée qui le parcourent ou lors des animations organisées par le Conservatoire et ses partenaires.

Pascal Tartary, chargé de mission antenne Gironde.



Cuivré des marais



■ Programmes nationaux

Appel à projets Études et suivis scientifiques Natura 2000

« Comment se porte ta pelouse ? Premier test grandeur nature d'un protocole scientifique »

Le CEN Nouvelle-Aquitaine est lauréat 2025 de l'appel à projets Études et suivis scientifiques Natura 2000 (DREAL / Région Nouvelle-Aquitaine) qui vise à l'amélioration des connaissances naturalistes sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire (HIC/EIC) majoritairement en zone Natura 2000.

En complément de la surveillance des HIC menée à l'échelle régionale, les Conservatoires botaniques de Nouvelle-Aquitaine ont conçu une grille d'évaluation des habitats de pelouses calcicoles, plus simple de mise en œuvre, pour que chaque animateur et/ou gestionnaire puisse lui-même procéder à une évaluation des pelouses de son site.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'emparer de cet outil sur les 18 sites

Natura 2000 à enjeu de pelouses calcicoles qu'il anime. Via l'appel à projet, trois années d'études permettront non seulement de tester la méthode proposée mais également (et surtout) de mesurer l'état de conservation des habitats sur ces sites soit près de 2000 ha sur les quelques 3 800 hectares de Nouvelle-Aquitaine.

17 indicateurs sont ainsi relevés sur le terrain, comme le niveau de fermeture du

milieu, le nombre d'espèces de plantes préférant des sols riches, ou la présence de dégradations (traces d'engins, surpiétinement, etc.).

Ce projet démarré au printemps 2025 implique neuf salariés des antennes de Charente, Corrèze, Deux-Sèvres, Dordogne, Haute-Vienne et Lot-et-Garonne, animateurs de ces 18 sites Natura 2000.



Retour sur la phase 2025

Afin de créer une première phase test, trois sites Natura 2000 aux physionomies différentes ont été choisis : Chaumes de Vignac et Clérignac (16), Coteaux du Montmorélien (16) et Coteaux calcaires de Borréze (24).

Deux journées de formation organisées par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) en mai 2025 ont permis de s'initier au protocole.

Cette première année avait donc plusieurs objectifs :

- Former les animateurs Natura 2000.
- Mettre à l'épreuve la grille d'évaluation des CBN conçue en 2023.

- Tester la robustesse du plan d'échantillonnage initial pour bien définir les plans d'échantillonnage des 15 autres sites.
- Documenter la mise en place d'un protocole complet, du plan d'échantillonnage sur SIG à l'analyse des critères en passant par la lecture de la grille sur le terrain et le remplissage d'un formulaire de saisie.

À ce jour, les résultats des tests statistiques du CBNSA montrent un besoin de réaliser quatre placettes pour 10 hectares (un peu au-delà de nos premières estimations). La lecture d'une placette nécessite environ 1 h 30 et les espèces à identifier (indicatrices de fermeture ou de

dérive trophique) sont relativement aisées à déterminer. Les divergences entre l'état de conservation à dire d'expert et les résultats de la grille sont faibles et quelques adaptations sont actuellement en discussion.

De bon augure pour la mise en place d'un outil simple et efficace destiné à tous les gestionnaires de pelouses calcicoles !

Sept autres sites vont être suivis cette année, notamment en Charente, Dordogne et Lot-et-Garonne et huit autres sites le seront en 2027. Les résultats seront présentés sur tous les territoires impliqués.

Cécile Tartare, Cyrille Gouat, chargés de mission et Mélanie Adam, responsable d'antenne Charente.

La Genette



La Genette, discrète habitante des forêts de Nouvelle-Aquitaine

Avec son pelage tacheté, sa longue queue annelée et son allure de petit félin, la genette commune (*Genetta genetta*) fascine autant qu'elle intrigue.

Ce mammifère carnivore, seul représentant européen de la famille des Viverridés, trouve en Nouvelle-Aquitaine un territoire particulièrement accueillant.

Une présence bien établie

La Nouvelle-Aquitaine constitue l'un des bastions français de l'espèce. Des forêts du Limousin aux coteaux du Périgord, en passant par les vallées pyrénéennes et les boisements des Landes, la genette occupe une grande diversité de milieux. Elle affectionne particulièrement les zones boisées parsemées de rochers et de vieux arbres creux qui lui offrent des gîtes diurnes.

Contrairement à une idée répandue, la Genette n'est pas originaire d'Europe. Introduite depuis l'Afrique du Nord, probablement dès l'antiquité par les Romains, elle s'est parfaitement adaptée au climat tempéré du sud-ouest français. Certains historiens évoquent une introduction également par les Maures, qui l'auraient utilisée pour chasser les rongeurs.

Un mode de vie nocturne et solitaire

Strictement nocturne, la genette passe ses journées à l'abri dans une cavité rocheuse, un tronc creux ou parfois un grenier de vieille bâtisse. À la tombée de la nuit, elle part en chasse avec une agilité remarquable. Excellente grimpeuse, elle se déplace avec aisance dans les arbres grâce à ses griffes semi-rétractiles.

Son régime alimentaire, opportuniste, varie selon les saisons : petits mammifères, oiseaux, insectes, fruits et baies composent l'essentiel de ses repas. Cette plasticité alimentaire explique en partie son succès dans la région.

Une espèce discrète mais vulnérable

Malgré sa bonne implantation, la Genette reste difficile à observer. Les naturalistes néo-aquitains s'appuient sur les pièges photographiques et l'analyse des indices de présence (crottes caractéristiques déposées sur des latrines, empreintes) pour suivre ses populations.

Les principales menaces pesant sur l'espèce sont la fragmentation des habitats forestiers et les collisions routières. Les vieux bâtiments qu'elle fréquente parfois font aussi l'objet de rénovations qui suppriment ses refuges.

Protégée en France depuis 1981, la Genette bénéficie d'un statut de conservation favorable. Sa discrétion ne doit pas faire oublier qu'elle constitue un maillon précieux de la biodiversité régionale, témoin vivant d'une histoire singulière entre l'Afrique et l'Europe.

Maxime Cosson, responsable d'antenne Dordogne.





À l'école du CEN

Lecture de paysage sur les Meulière de Claix

Dans le cadre des « Enfants du Patrimoine », les interventions sont spécifiquement destinées aux écoles, collèges et lycées, en lien avec les journées européennes du patrimoine.

Pour l'édition 2025, sur sollicitation du CAUE, le CEN Nouvelle-Aquitaine a proposé la visite des Meulière de Claix sur le thème du paysage à laquelle la classe de CM2 de l'école de Nersac s'est inscrite. Issus de la périphérie d'Angoulême, 17 élèves et 2 enseignantes ont découvert les richesses historiques, paysagères et écologiques de ce site charentais géré par le Conservatoire depuis 1998.



Franchissant l'entrée du site, le groupe se voit présenter l'association et ses missions. Dans une ambiance de cause méditerranéenne, le sentier nous mène le long de fosses énigmatiques en passant par le nord pour atteindre le rebord du plateau rocheux surplombant la plaine alluviale du Claix.

Adossé au versant ombragé, avec quelques consignes, le carnet de découverte est distribué à chaque élève qui s'exerce alors au croquis d'observation de paysage. Vient ensuite la restitution sur les productions, l'enfant s'exprime et complète les descriptions

de ses camarades (lignes de force, relief, hydrographie, ensembles paysagers...). La notion de paysage émerge collectivement. L'organisation paysagère prend vie : Vallon du Vigouille, Plateau du Vignac, Plaine de Claix...

Ils comprennent ce qu'ils peuvent identifier et comment en rendre compte par la parole, l'écriture et le dessin. Avec plus de temps et forts de leurs connaissances, ils réalisent un second croquis. L'occasion pour le Conservatoire d'aborder les pelouses sèches et l'intérêt de ce patrimoine naturel depuis l'échelle locale à celle de l'Europe (APPB, ENS de la Charente, TVB régionale, Natura 2000).

Profitant quelques instants supplémentaires du point de vue, nous nous interrogeons sur l'évolution de ce paysage à travers l'histoire du site et les actions de gestion. Le chemin du retour est mis à profit pour approcher les anciennes fosses d'extraction de pierre de meule où l'histoire archéologique du site et le terme "lithosol" prennent alors tout leur sens.

Place à ces nouveaux ambassadeurs de la préservation des paysages !

Patrick Guédon, chargé de mission Paysage.



Lecture de paysage
Site des Meulière de Claix en Charente
Les Enfants du patrimoine - septembre 2025

Paysages des Côtes de l'angoumois





Prendre son ELAN avec le CEN Nouvelle-Aquitaine

Voilà bientôt six années, que le Conservatoire et la Communauté de communes ELAN Avenir Nature, collaborent pour mettre en place des sorties de découverte gratuites, de sites naturels gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine, des animations à l'endroit des centres aérés, des personnels de la collectivité, des médiathèques, etc.

Cette communauté de communes regroupe 24 communes, près de 28 000 habitants, au nord de Limoges dans le département de la Haute-Vienne.

Au début de chaque année, une rencontre avec les services permet d'échafauder un programme commun de prestations, au regard du succès ou de l'insuccès de celles de l'année précédente : fête de la nature, sortie de découverte des réserves naturelles de la Tourbière des Dagues et les Sauvages, du marais de Nieul, conférences, etc.

La communication des évènements est faite par les deux parties, les sorties rencontrant en général un franc succès.

Merci pour l'aide financière apportée par cette collectivité tous les ans, qui permet d'enrichir le programme des sorties du CEN Nouvelle-Aquitaine sur les Monts du Limousin et qui ouvre la voie, vraisemblablement, à d'autres thématiques de partenariats entre cette communauté de communes et le Conservatoire.

*Philippe Durepaire, conservateur RNN Tourbière
des Dauges.*



Vie du réseau

Un réseau de 25 Conservatoires d'espaces naturels

Un nouveau Conservatoire a rejoint le réseau

Bienvenue au Conservatoire d'espaces naturels de Bretagne

IMPLANTATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

- Fédération
- Siège
- Antenne



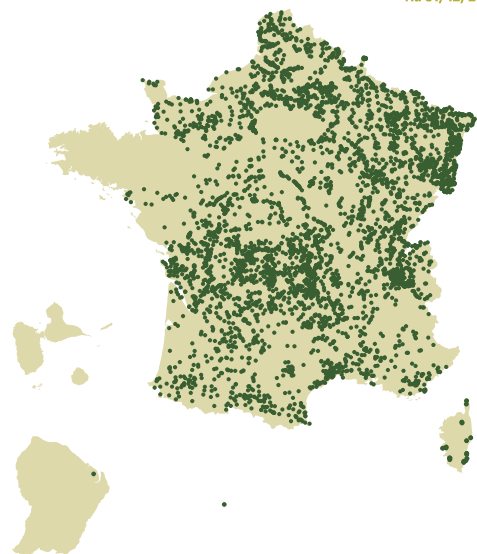
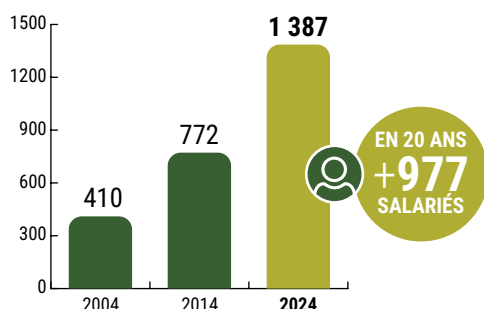
PROTÉGER

+ DE 4 700 SITES NATURELS PROTÉGÉS ET GÉRÉS, COUVRANT 300 000 HA

Au 31/12/2024

+ DE 1 300 SALARIÉS AU SERVICE DE LA NATURE

Au 31/12/2024



VALORISER

Au 31/12/2024

L'ASSISE CITOYENNE

10 000 adhérents

850 Conservateurs bénévoles

500 membres bénévoles dans les Conseils Scientifiques

SENSIBILISER À LA NATURE

6 millions de visiteurs

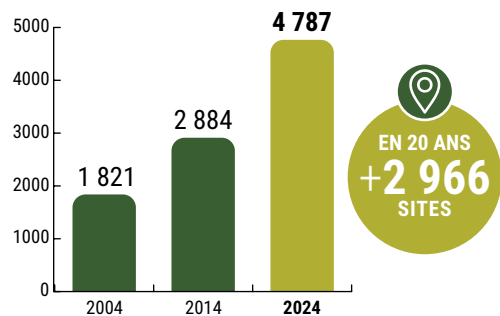
1 500 sites ouverts au public

43 000 élèves sensibilisés

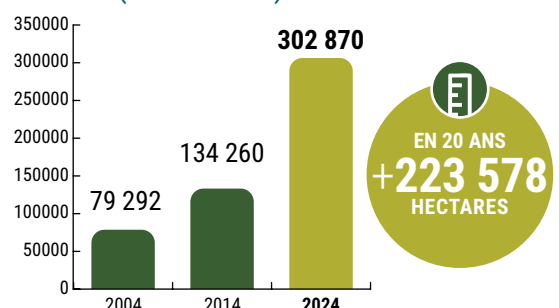
4 200 animations avec 100 000 participants

1 600 sorties scolaires

Nombre de sites :



Surface (en hectares) :



Source : Réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Quiz nature



Le Conservatoire protège les vieilles forêts et les laisse évoluer librement. Les arbres qui meurent naturellement et tombent sont laissés sur place. Des insectes mangeurs de bois mort et des champignons les transforment en terreau fertile.

Combien d'animaux ce biologiste a-t-il découvert sur cet énorme tronc ?



L'écureuil boit beaucoup. Il ne peut pas vivre dans une forêt sans eau. Heureusement, les ornières de chemin et les petites « mares aux fées » dans le creux de certains arbres lui en procurent.

Trouve et entoure les 7 erreurs dans son reflet.



Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels en partenariat avec les éditions Plume de carotte vous propose une série de cahiers de jeux.



[reseau-cen.org/mediatheque/
les-supports-educatifs/](http://reseau-cen.org/mediatheque/les-supports-educatifs/)

Retrouvez toute la collection en librairie :

« Mon cahier de jeux au fil de l'eau »,
« Mon cahier d'activités nature »,
« Mon cahier de jeux,
à la découverte des plantes »,
« Mon cahier de jeux,
sur la piste des animaux »
et « Mon cahier de jeux,
à la campagne ».

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 plume
de carotte

Auteur : David Melbeck
Illustrations : Roxanne Bee.

Bulletin d'adhésion 2026

J'agis pour la protection de la nature près de chez moi
 Je soutiens l'action du Conservatoire d'espaces naturels

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Cotisation pour l'année civile

☐ Individuel 15 € ☐ Collectivités 50 € ☐ Associations 50 €

☐ Nouvelle adhésion * ☐ Renouvellement *

• Vous souhaitez renforcer votre soutien et faire un don* ?

Montant du don : _____ €

Conformément à nos statuts, merci de préciser à quel département vous souhaitez être rattaché ?

16 ☐ 17 ☐ 19 ☐ 23 ☐ 24 ☐ 33 ☐ 40 ☐ 47 ☐ 64 ☐ Béarn 64 ☐ Pays Basque 79 ☐ 86 ☐ 87 ☐

Je souhaite également recevoir les animations des départements :

16 ☐ 17 ☐ 19 ☐ 23 ☐ 24 ☐ 33 ☐ 40 ☐ 47 ☐ 64 ☐ Béarn 64 ☐ Pays Basque 79 ☐ 86 ☐ 87 ☐

À RETOURNER PAR VOIE POSTALE AVEC VOTRE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À :

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
 6, ruelle du Theil – 87510 Saint-Gence
 - ou - adhérer en ligne : cen-nouvelle-aquitaine.org

Fait à _____

le _____

Signature :

Tous les dons et les cotisations sont affectés aux acquisitions d'espaces naturels remarquables sauf contre indication du donateur.

* L'adhésion ou le don au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, reconnu d'intérêt général, ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dans un but de suivi et de contact avec nos adhérents et afin de vous transmettre les reçus de don aux œuvres correspondantes. Ces données ne seront en aucun cas transmises à un tiers et leur usage en interne est strictement réservé aux agents habilités. Elles sont conservées pendant 4 ans. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en nous contactant : rgpd@cen-na.org





Une association au service de la biodiversité,
des paysages et de l'économie des territoires.

cen-nouvelle-aquitaine.org



Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07 - siege@cen-na.org



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine / Directeur de publication : P. Séliquer - Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine / Impression : RBS 86, Poitiers / 2026 - ISSN 2777-1911



JE REJOINS L'AVENTURE
J'ADHÈRE POUR LA NATURE



CEN-NOUVELLE-AQUITAINE.ORG

Agrion jouvencelle